le baux fixes

OCTOBRE 2008

BULLETIN DU COMITÉ LOGEMENT ROSEMONT

5350, rue Lafond, Montréal (Québec) H1X 2X2
Tél. : (514) 597-2581 • Téléc. : (514) 524-9813 • info@comitelogement.org • www.comitelogement.org

Plus d'une centaine de membres

PARTICIPENT À LA VIE DÉMOCRATIQUE DU COMITÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE !

C'est le 25 septembre dernier que le Comité logement Rosemont a tenu son assemblée générale annuelle.

Encore une fois, l'équipe et les membres du conseil d'administration ont été très fiers d'accueillir plus d'une centaine de membres et abonnés pour leur présenter le rapport d'activités 2007-2008, soumettre les propositions du plan d'action pour l'année à venir et élire les nouveaux membres du conseil d'administration.

Ainsi, les membres ont pris connaissance du travail effectué et de la continuité des activités. L'année s'est montrée fort chargée avec l'organisation de la fête du 30e anniversaire et un service aux locataires très en demande avec plus de 200 demandes de calculs d'augmentation de loyer !

Pour les perspectives, le Comité compte poursuivre son travail habituel : service aux locataires avec les stagiaires en droit, participation aux activités des regroupements FRAPRU et RCLALQ, concertation dans le quartier avec *Loge Action, Loggia*, etc. De plus, quelques nouveaux projets s'ajoutent dont le soutien à la coopérative *Le Réverbère*, le suivi du travail des inspecteurs de la ville de Montréal, l'organisation d'une activité de financement, la préparation d'une formation sur les résidences pour personnes âgées et l'accent sur les jeunes pour le *membership*.

Ouf ! Avec tous ces beaux projets, on constate que le Comité ne chômera pas cette année ! C'est avec la participation des membres que nous arriverons à respecter notre plan d'action. Alors nous vous invitons à vous impliquer activement !

Pour ceux qui n'auraient pas pu se présenter à l'AGA, des rapports d'activités sont disponibles gratuitement au Comité logement. Il vous est également possible, si vous en faites la demande de recevoir une copie du procès-verbal de la soirée, vous n'avez qu'à téléphoner au comité.

De la part de toute l'équipe du Comité logement Rosemont, souhaitons-nous une bonne année chargée en luttes pour la défense collective de nos droits en tant que locataires !

Le Comité remercie chaleureusement les membres du Conseil d'administration sortantEs

Céline Caron a complété 2 mandats au sein du conseil d'administration. Elle y occupait la fonction de trésorière. Au cours de ces 4 années d'implication assidue, elle a soutenu le travail du Comité particulièrement en ce qui a trait au volet administratif. Céline est une personne très engagée qui a toujours pris le parti des locataires de Rosemont et des membres du Comité. Même si elle ne fait plus partie du CA, nous savons qu'elle ne chômera pas et qu'elle continuera à s'impliquer activement lors des activités du Comité.

Denis Gervais a également complété 2 mandats au conseil d'administration. Il a occupé la fonction de président au cours de la dernière année. Denis est un membre qui milite activement pour le Droit au logement pour tous. Il participe à toutes les mobilisations auxquelles le Comité prend part. Que ce soit avec le RCLALQ ou le FRAPRU (où il siège au conseil), nous savons que Denis sera toujours présent la ligne de front.

Jacqueline a complété un mandat de 2 ans au conseil d'administration. Elle a participé assidûment à chacune des rencontres mensuelles en se chargeant de la lecture des points à l'ordre du jour. Le CA a pu bénéficier de son expérience et de son jugement pour prendre des décisions éclairées.

Le nouveau conseil d'administration « cuvée » 2008-2009

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue le jeudi 25 septembre 2008, les membres du CLR ont élus 5 personnes pour les représenter au Conseil d'administration. Sur la photo on distingue de gauche à droite dans la première rangée : **Pierrette Rieux, Noël Deslauriers, Marjolaine Tapin** (représentante des employées), **Hélène Painchaud.** Dans la deuxième rangée, **Martine Poitras** (coordonatrice du CLR), **Claude Jobin** et **Francine Riel**. Félicitations pour leur nomination. **Linda Fatigba** présentement en congé de maternité poursuit son mandat actuel.

Rappel !

LE TEMPS DE PARTIR LE CHAUFFAGE

Vous êtes locataire et vous vous demandez à partir de quelle date le chauffage doit-il être mis en marche ? C'est la température à l'intérieur du logement plutôt que la date qui détermine s'il y a lieu de le chauffer. En conséquence, le propriétaire est tenu par la loi d'assurer aux locataires une température minimale de 21°C à l'intérieur du logement, quelle que soit la période de l'année. Le propriétaire doit également assurer une température minimale de 15°C dans les espaces communs de la propriété. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la fiche technique « On gèle dans mon logement » sur notre site internet au www.comitelogement.org, sous l'onglet Droits des locataires ou venir prendre la fiche au bureau.

De plus, il existe un programme qui fournit aux ménages à faible revenu des conseils et des produits liés à l'efficacité énergétique de votre logement. Pour info, contactez Options consommateurs au **514-798-0541**.

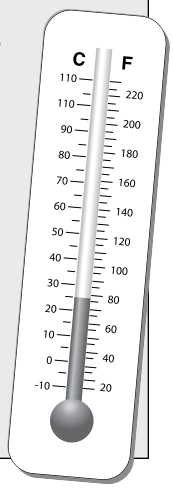

LA REPRISE DE POSSESSION ou COMMENT SE DÉBARRASSER DES LOCATAIRES FACILEMENT

Selon le dernier rapport annuel de la Régie du logement, c'est 1 343 demandes de reprise de logement qui ont été introduites au Québec en 2007-2008. Comme le tribunal accorde les reprises dans 80% des cas, cela veut dire que 1075 ménages locataires ont dû déménager contre leur gré l'an dernier. C'est scandaleux dans la mesure où **la reprise de logement est une exception à la Loi.** En théorie, les propriétaires ont le fardeau de démontrer au tribunal que la reprise de logement n'est pas un prétexte visant à atteindre d'autres fins. En pratique, ils n'ont qu'à prouver qu'ils possèdent l'immeuble et à présenter le bénéficiaire de la reprise au tribunal pour gagner leur cause. Encore une fois, force est de constater que la Régie soutient davantage le droit de propriété que le droit personnel au maintien dans les lieux des locataires.

Contester une reprise, une résistance payante!

Dans la majorité des cas, lorsqu'on reçoit un avis de reprise de logement du propriétaire, ce dernier ne propose aucune compensation financière. Or, le locataire a pourtant droit à des frais de déménagement raisonnables qui comprennent la location du camion avec déménageurs, les frais de rebranchement des services (téléphone, câble, électricité), les frais de redirection postale pour une période de six mois et les accessoires (boîtes, ruban, etc.). Un montant supplémentaire peut vous être versé par le tribunal si vous habitez votre logement depuis plus de dix ans pour cause de déracinement. Voilà pourquoi il est **important de contester un avis de reprise.**

Deux façons de dire NON à la reprise.

Tout d'abord, si vous avez un Bail de douze mois, le propriétaire doit vous envoyer l'avis de reprise au moins six mois avant la fin de votre Bail. En cas de réception d'un avis de reprise, vous pouvez soit ne pas répondre, ce qui équivaut à un refus, soit envoyer au propriétaire une lettre par courrier recommandé dans les trente jours de la réception de l'avis en indiquant votre refus de quitter votre logement pour la date de la reprise. Dès la réception de votre lettre, le propriétaire a trente jours pour ouvrir son dossier à la Régie du logement.

Avisez votre comité logement!

Nous continuons avec notre regroupement, le RCLALQ, à compiler tous les cas de reprise de logement du quartier Rosemont pour fin de statistique que nous dévoilons lors d'une conférence de presse à chaque année. Si vous recevez un avis de reprise, nous vous invitons à communiquer avec nous pour nous le signaler et aussi pour obtenir des renseignements plus détaillés en suivant un atelier ou pour un rendez-vous de préparation à votre audition.

GRANDE MANIFESTATION NATIONALE À QUÉBEC LE **MARDI 18 NOVEMBRE 2008**

«C'est pas parce que nos loyers sont chers qu'il sont en bon état»

Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) vous invite à une grande manifestation nationale à Québec sur le thème : «C'est pas parce que nos loyers sont chers qu'il sont en bon état.». Cette année encore, nous voulons mettre l'accent sur la nécessité d'un registre des baux afin de contrer les hausses abusives de loyer des propriétaires.

Nous voulons un registre des Baux!

Simple et peu coûteux, un registre des baux en ligne sur internet permettrait de contrôler les loyers, en particulier lors de la location d'un nouveau logement puisque c'est principalement entre deux locataires que les propriétaires en profitent pour augmenter les loyers. Et ils ont présentement le beau jeu puisqu'ils n'ont pas l'obligation légale de remplir la section « G » du Bail qui correspond au loyer le moins cher payé au cours des douze derniers mois. Cette revendication n'est pas nouvelle puisque nous luttons depuis plus de dix ans pour sa concrétisation et nous ne lâcherons pas le morceau jusqu'à ce que le registre des baux devienne une réalité. Soyons nombreux et nombreuses à cette manifestation, **les locataires de Rosemont ont 56 places réservées!**

VOUS EN AVEZ ASSEZ DES LOYERS TROP CHERS? **Inscrivez-vous dès maintenant pour réserver votre place dans l'autobus au 514-597-2581.**

Commission parlementaire sur l'itinérance
Enfin un débat public ! À quand une Politique ?

Depuis plus de 2 ans, le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) demande la tenue d'une Commission parlementaire sur l'itinérance. Le RSIQ veut que le gouvernement reconnaisse que vivre dans la rue et/ou dans les refuges est le résultat de l'effritement du filet social et du non-respect des droits. La Commission parlementaire a débuté à Montréal le 29 septembre et se terminera à Québec début novembre.

Le RSIQ, qui regroupe une douzaine de concertations régionales, dont le RAPSIM (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal), revendique donc une Politique en itinérance qui repose sur le plein respect de 6 droits :

- Le droit de cité qui reconnaît que les personnes itinérantes sont des citoyenNEs à part entière;
- Le droit à un revenu décent qui permette la couverture des besoins essentiels;
- Le droit au logement en contrôlant le marché privé et surtout, en se dotant d'un plan de relance sur 5 ans pour développer 50 000 logements sociaux;
- Le droit à la santé parce que certaines personnes itinérantes cumulent des problèmes de santé mentale, physique et de dépendances;

- Le droit à l'éducation;
- Le droit à un réseau d'aide et de solidarité qui reconnaît les pratiques des groupes qui donnent des services, font de la défense des droits et favorisent la participation citoyenne.

L'adoption d'un telle Politique dépendra de la tenue des débats à la Commission mais surtout, de la mobilisation. Le 29 octobre prochain, le RSIQ organise une mobilisation nationale à Québec. Pour participer, informez-vous auprès du RAPSIM : 514-879-1949.

LE RÉSEAU D'*AIDE*

Collaboration spéciale du RAPSIM

Des membres du Comité logement interpellent les candidats de Rosemont-Petite-Patrie et Hochelaga

Le 2 octobre dernier, le Centre des Femmes de Rosemont en collaboration avec la CDC et le Comité logement ont organisé une rencontre électorale pour poser des questions aux candidats fédéraux du Bloc québécois, du Nouveau Parti Démocratique, du parti Vert du Canada, du Parti Libéral du Canada et du parti Conservateur des circonscriptions de Rosemont-Petite-Patrie et d'Hochelaga.

Durant la journée, chaque parti devait répondre à 8 questions prédéterminées et avait ensuite une période de questions en vrac. Une de ces questions portait sur le logement social en exposant le fait que le comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU avait qualifié le phénomène des sans-abris et la situation du logement comme une urgence nationale au Canada et qu'il y avait des surplus de l'ordre de près de 6 milliards de dollars dans les coffres de la SCHL (Société Canadienne d'Hypothèque et de logement).

Les deux députés sortants du Bloc québécois, Bernard Bigras et Réal Ménard, se sont engagés à faire de fortes pressions sur le gouvernement fédéral pour investir massivement dans le logement social notamment à partir des surplus de la SCHL. Les candidats du NPD, Alexandre Boulerice et Jean-Claude Rocheleau ont répondu que leur plate-forme électorale suggérait d'inverstir 1% du budget global fédéral dans le logement social. Les candidates du parti Libéral promettent quant à elles la rénovation de 30 000 logements et la construction de 30 000 logements sociaux. La candidate du parti vert n'a pas vraiment donné de chiffre et le candidat conservateur non plus.

Félicitation aux 6 membres du Comité logement Rosemont qui se sont prêtés au jeu et ont accepté de passer la journée avec nous et d'interpeller les candidats sur la question du logement social, de la démocratie, du chômage et de la défense des droits.

Au lendemain des élections, les électeurs des quartiers Rosemont et Hochelaga ont reporté au pouvoir les députés bloquistes sortants, Bernard bigras et Réal Ménard. Ils se rendront à la Chambre des Communes à Ottawa et seront accompagnés de 50 autres députés bloquistes, de 13 députés libéraux, de 10 députés conservateurs, d'un néo-démocrate et un indépendant. C'est la représentation du Québec dans le nouveau gouvernement minoritaire du parti conservateur qui sera dirigé par M. Harper.

LES PROJETS DE LOGEMENTS SOCIAUX *en développement dans le quartier.*

Le Réverbère

Ce projet de coopérative réunissant des retraités du milieu de l'enseignement ainsi que de jeunes familles de Rosemont a le vent dans les voiles. Il s'agit de revitaliser une école désaffectée en la transformant en immeuble à logement et de construire dans la cour des plex pour y accueillir des familles. Les immeubles seront liées par une cour commune dont tous pourront faire usage. Des membres du noyau fondateur ont rencontré le maire de l'arrondissement en août dernier qui a souligné le caractère favorable de l'arrondissement à ce projet. Afin de s'assurer d'une intégration en douceur du projet dans le quartier, il a demandé aux responsables du projet, d'organiser une assemblée publique d'information à l'intention des résidants riverains du site où sera construit la coopérative. L'étape suivante sera de faire accepter le projet par le conseil d'arrondissement. Ce qui ne devrait pas poser de problème s'il n'y a pas d'opposition de la part des citoyens du secteur avoisinant. Si tout se passe comme prévu, l'entrée dans les logements devrait se faire au printemps 2010.

Bellechasse

Après quelques semaines de négociation, *les Habitations communautaires Loggia* et l'entrepreneur retenu pour construire les logements en sont arrivés à une entente. Les travaux devraient donc débuter dans environ un mois. La sélection des locataires qui occuperont l'immeuble débutera au cours des premiers mois de l'an 2009.

SÉLECTION BELLECHASSE

En prévision de la sélection pour les logements dans l'ancien hôpital Bellechasse, nous amorçons la mise à jour des dossiers. Voilà pourquoi une copie de votre fiche de requérantE est jointe à cet envoi du Baux-Fixes. Nous vous prions de bien vouloir vérifier les informations qui y figurent et d'appeler au Comité pour parler avec Katrine Giliberti au 514-597-2581.

SI VOTRE REQUÊTE POUR UN LOGEMENT SOCIAL EST ACTIVE, IL EST PRIMORDIAL QUE LES INFORMATIONS QUI Y FIGURENT SOIENT À JOUR.

Projet Sur La Main

QUAND LES CITOYENS D'UNE COMMUNAUTÉ PRENNENT CONSCIENCE DE LEUR PROBLÈME COMMUN.

Au cours des quatre derniers mois, le Comité de résidents du *Projet sur la main* a encore une fois démontré sa capacité de mobiliser les citoyens à participer aux activités visant à renforcer la cohésion sociale au sein de la communauté.

Autant pour les ateliers que pour les visites guidées et les fêtes populaires, les citoyens ont répondu de façon responsable. Ils ont pris conscience de leur problème commun - celui d'être membre d'une une communauté défavorisée - et ont compris qu'il était possible de changer la dynamique en participant aux activités que leur Comité organise dans le quartier.

Le repas communautaire soulignant la fin du Ramadan organisé au début du mois d'octobre en est un exemple. L'activité témoigne de la ferme volonté des citoyens à contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie, à l'augmentation du sentiment d'appartenance et à l'amélioration de la convivialité au sein de la communauté. Cette activité aura contribué à briser les perceptions erronées de certains membres de la communauté sur cette pratique qui se veut religieuse, sociale et économique; elle a aussi rapproché les familles.

Ainsi, le Comité de résidents entend maintenir la mobilisation comme l'un de ses mandats. Pour éviter qu'elle ne s'émousse avec le temps, le Comité reste convaincu que l'impulsion doit venir de ses propres membres.

20e ANNIVERSAIRE DE LA CDC

ROSEMONT Osons

CDC de Rosemont

20 ans d'engagement du milieu communautaire

Le calendrier des festivités du 20e anniversaire de la Corporation de développement communautaire de Rosemont (CDC) a été dévoilé lors du lancement le 22 septembre du haut de la tour olympique. Également dévoilé fut le nom officiel du centre de la rue LaFOND qui s'appelle désormais le Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme. Le calendrier est disponible au centre et les membres sont invités à participer aux activités :

EN OCTOBRE

- ***Honorons Rosemont***, concours « espaces en quête d'identité ». Une façon originale de nommer les diverses salles du Centre Lapalme en l'honneur des fiers bâtisseurs de Rosemont. Vos suggestions sont les bienvenues, remplissez le formulaire !

- ***Écrivons Rosemont***, lors du *Mois de l'histoire des femmes*, une invitation est faite aux femmes impliquées dans le développement du quartier pour participer à un atelier itinérant d'écriture avec une artiste intervenante. Organisée avec le Centre des femmes, ouvert aux femmes seulement. Pour information, contactez Karine Tremblay au 514-525-3138.

EN NOVEMBRE

- ***Découvrons Rosemont*** , dans l'autobus de *l'Autre Montréal* pour une visite commentée de Rosemont à la découverte de mouvement communautaire et de ses initiatives. Pour les citoyens, samedi 8 novembre de 13h à 16h, inscription au 514-524-1797.

UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE S'ANNONCE POUR

Loge-Action de Rosemont

Issu de la démarche « Décider Rosemont Ensemble » de la CDC de Rosemont, le comité *Loge-Action* de Rosemont prépare un plan d'action pour sensibiliser la population du quartier à l'importance du logement social. Insistant sur le bon accueil des nouveaux projets dans le quartier, *Loge-Action* désire démontrer le besoin de nouveaux logements sociaux mais aussi la nécessité de préserver le parc existant dans Rosemont.

Un des principaux objectifs cette année est de trouver d'autres personnes pour venir joindre les rangs du comité et ainsi réaliser des activités citoyennes en rapport avec le phénomène « pas dans ma cour » qui risque parfois de faire tomber des projets de logement social dans le quartier.

Loge-Action distribue actuellement une carte postale qui présente les avantages de vivre dans un logement social. C'est aussi une invitation à s'impliquer activement.
L'année sera très chargée puisque les membres de ce comité comptent notamment organiser une campagne de carte de Noël pour les élus, un café rencontre sur le bon voisinage ainsi qu'un événement culturel démontrant les bienfaits du logement social dans le quartier!

Ouf ! Avec tous ces beaux projets, *Loge-Action* serait ravi de travailler avec des gens motivés et prêts à s'impliquer.

POUR DÉCIDER **ROSEMONT** ENSEMBLE:

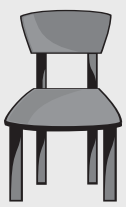

PRENEZ PLACE!

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Julie Laloire à la CDC de Rosemont au **514-524-1797** ou Marjolaine Tapin au Comité logement Rosemont au **514-597-2581**.

L'équipe de travail à votre service

EN 2008-2009

Les nouveaux visages...

Katrine Giliberti a joint l'équipe récemment pour occuper le poste à l'accueil. Elle sera la première à vous répondre et à vous accueillir au Comité pour les prochains six mois; évidemment elle vous contactera souvent par téléphone pour nous aider à organiser les nombreuses activités. Nous regrettons que ce poste n'ait pas de financement permanent et qu'à chaque année nous devions embaucher une nouvelle personne. Katrine, bienvenue parmi nous et bienvenue au Québec.

L'équipe des stagiaires

Deux étudiantes et un étudiant de troisième année en droit à l'université de Montréal composent cette année l'équipe des stagiaires. Ils ont choisi de faire leur stage de fin d'année avec le programme du *Bureau des Services Juridiques* pour appuyer les organismes communautaires de défense des droits. Ils sont les premiers répondants pour le service aux locataires en donnant les informations juridiques au téléphone ou sur rendez-vous.

Viorela Andone,
stagiaire le lundi

Diana Iaconi,
stagiaire le jeudi

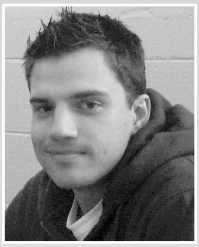

Nicolas Turcotte,
stagiaire le mardi

Et ceux que l'on connaît déjà...

Éric Locas est le responsable du service aux locataires pour une 2e année. Éric forme les stagiaires en début de saison et il supervise leur travail de façon régulière. Il répond également aux nombreux appels téléphoniques des locataires, prend des rendez-vous et nous représente au Regroupement des Comités logements et associations de locataire (RCLALQ).

Sébastien Laliberté entreprend aussi une 2e année comme permanent au Comité. En tant qu'organisateur communautaire, Sébastien a la charge des dossiers du logement social et de la vie associative. Il est aussi responsable du soutien administratif et heureusement il nous prépare de délicieuses soupes .

Marjolaine Tapin est fidèle à l'équipe depuis 2005. En tant qu'organisatrice communautaire, elle est responsable des dossiers de la formation, de *Loge Action*, de la vie associative et nous représente au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Martine Poitras qui fait partie de l'équipe depuis 2004 débute sa 2e année à titre de coordonnatrice de l'organisme. Elle assure les liens avec le conseil d'administration et les partenaires locaux et elle assume la gestion quotidienne de l'organisme.

OFFRE D'EMPLOI D'UNE MEMBRE

Créer un projet afin de vivre avec une personne handicapée en logement dans le quartier Rosemont.

- Vous êtes une personne passionnée et passionnante
- Vous aimez relever de nouveau défi au quotidien
- Votre désirez vivre avec quelqu'un pour mieux vous réaliser
- Vous êtes une personne seule âgée entre 35 et 45 ans, en bonne santé et non-fumeuse
- Après discussion, un couple stable sans enfant pourrait être choisi

Tâches principales :
- Donner des services d'hygiène
- Préparer les repas
- Effectuer des tâches domestiques
- Accompagnement

Ces services seront donnés à une femme handicapée dans la soixantaine, qui depuis sa naissance vit avec un diagnostic de paralysie cérébrale. Le salaire sera payé par le CLSC via le chèque emploi service. Pour information, téléphoner au 514-722-6020 entre 11h et 21h.

APPEL AUX ABONNÉS DU BAUX FIXES !

Vous avez un sujet en rapport avec le logement que vous aimeriez partager avec les autres membres du Comité. Vous avez la plume facile et avez envie de pondre un texte pour la prochaine édition du Baux Fixes. L'équipe de rédaction vous offre l'opportunité d'avoir un texte publié dans ces pages. Contactez Sébastien au **514-597-2581** pour avoir plus d'information.

ACTIVITÉS AUTOMNE 2008

OCTOBRE	ACTIVITÉS	LIEU	HEURE
Jeudi 30	**Assemblée logement**	Centre Lapalme	12h00
NOVEMBRE			
lundi 3	**Conseil d'arrondissement**	5650 rue Iberville	19h00
Mardi 11	**Table des requérants**	Centre Lapalme	19h00
Jeudi 27	**Assemblée logement**	Centre Lapalme	19h00
Mardi 18	**Manifestation pour le contrôle des loyers**	A québec	Toute la journée
DÉCEMBRE			
Lundi 1	**Conseil d'arrondissement**	5650 rue Iberville	19h00
Mardi 9	**Table des requérants**	Centre Lapalme	19h00
Mercredi 10	**Fête de noël**	Centre Lapalme	12h00

FORMATIONS AUTOMNE 2008

Toutes les sessions sont gratuites, au Centre Lapalme, 5350 rue Lafond, inscription obligatoire.

NOVEMBRE	ATELIERS DE FORMATION	LIEU	HEURE
Mercredi 12	**Formation logement social**	Centre Lapalme	18h30
Mercredi 19	**Visite guidée du bail formation droits des locataires**	Centre Lapalme	18h30
Jeudi	**Formation logement social**	Centre Lapalme	14h00
DÉCEMBRE			
Jeudi 4	**Formation logement social**	Centre Lapalme	14h00
Lundi 8	**Reprise de logement**	Centre Lapalme	14h00
Mercredi 10	**Formation logement social**	Centre Lapalme	18h30
Jeudi 11	**Visite guidée du bail formation droits des locataires**	Centre Lapalme	14h00

COMITÉ LOGEMENT ROSEMONT

5350, rue Lafond
Montréal (Québec) H1X 2X2
Téléphone : (514) 597-2581
Télécopieur : (514) 524-9813
info@comitelogement.org
www.comitelogement.org

Bâtir 1000 logements sociaux dans Rosemont